



## Le SICTAME vous informe

[www.sictame-unsatotal.org](http://www.sictame-unsatotal.org)



# Négociation Salaires : Y-a-t-il encore quelque chose à négocier ?...

Le SICTAME a une longue expérience de la négociation salariale avec la Direction de Total. D'ailleurs, peut-on vraiment encore parler de négociation ?

En effet, ces dernières années, l'expérience montre que les jeux semblent faits d'avance et que la négociation tourne finalement en une injonction de signer ce que la Direction a décidé, faute de quoi nous serions tous punis, en ayant moins que ce que la Direction concéderait en cas de signature...

Vous avez dit « négociation entre adultes ? »

Alors faut-il, pour autant, baisser les bras ? Eh bien non ! Alors qu'actionnaires et dirigeants ne cessent de se tailler la part du lion et de l'accroître, le SICTAME continuera à faire son travail, aller aux réunions, présenter ses revendications et défendre avec force et détermination les intérêts de tous.

*« En trente ans, des sommes colossales qui auraient dû aller aux salariés - donc aussi aux caisses de Sécurité sociale par les contributions et à l'État par l'impôt - sont parties vers les marchés financiers et ne reviennent jamais, sous aucune forme vers les salariés. Pour maintenir, malgré cela, un haut niveau de consommation, on a poussé les salariés à s'endetter et on constate maintenant que ce système ne peut plus durer. Et ce n'est pas en diminuant encore les salaires (pour être un peu plus compétitif que le voisin) qu'on va sortir de cette situation... »*  
(Source : nouvelledonnie.fr)

### Total n'est pas en reste dans ce phénomène :

En 2000, Total distribuait 1,6 G€ sous forme de dividendes et ses frais de personnel Groupe se montaient à 6,5 G€.

En 2012, les frais de personnel du Groupe Total se montaient à 7,1 G€, tandis que Total distribue aujourd'hui 5,6 G€ sous forme de dividendes.

Entre 2000 et aujourd'hui, Total a, de plus, dépensé 30 G€ en rachats d'actions.

### La négociation annuelle obligatoire sur les salaires se tiendra, cette année, le vendredi 13 décembre.

Elle associera des délégations venant des 3 UES : Amont-Holding, Marketing & Services, Raffinage et Pétrochimie. Le SICTAME aura des négociateurs pour les 2 premières UES citées.

## Le SICTAME-UNSA demande :

- une **Augmentation Générale (AG) de même niveau et applicable à tous, y compris aux milliers de cadres déjà individualisés des 3 UES, bientôt rejoints par ceux des coefficients CCNIP de 460 à 560, « volontaires » à l'individualisation**, si toutefois le projet actuel de la Direction arrive à son terme.

Cette augmentation doit, cette fois, non seulement compenser l'inflation, mais aussi faire bénéficier les salariés des gains de productivité (dont ils ont été trop longtemps spoliés), afin de préserver leur pouvoir d'achat, également attaqué par l'augmentation généralisée de tous les prélèvements directs et indirects en 2013 ainsi que par ceux prévus pour 2014 (hausse de la TVA, réduction du quotient familial, fiscalité locale en augmentation, ...). Dans ce contexte, nous demandons une augmentation minimale de **2,5 % pour tous**.

- **un plancher applicable à l'AG**, afin de donner un coup de pouce aux plus bas salaires, système qui augmente en pourcentage l'AG des salariés les moins payés, sans pour autant réduire l'AG des autres salariés et sans l'inconvénient des effets de seuil. A ce titre, le SICTAME demande un **plancher de 80 €**.
- pour le SICTAME, **ce n'est pas la prime qui prime**. Le SICTAME préfère aux primes les AG en raison de leur pérennité. Cependant, si la Direction veut octroyer une prime au personnel

pour encourager la performance collective, le SICTAME y est naturellement favorable dans la mesure où la Direction n'ampute pas tout ou partie de l'AG pour ce faire.

- **une enveloppe globale pour les MSI (Mesures Salariales Individuelles)**, mais sans discrimination selon les catégories professionnelles, comme la Direction l'impose désormais depuis quelques années. L'attribution des MSI est sous la responsabilité de la Direction ; leur enveloppe doit être suffisante pour, au delà des AG, permettre à chacun une évolution de carrière en lien avec l'accroissement de ses compétences, de son expérience et de son mérite. C'est un facteur de motivation. Pour qu'une telle politique puisse être correctement menée, le SICTAME demande **pour les MSI une enveloppe d'au moins 2 % de la Masse Salariale**.
- **la transparence en matière de rémunération**, notamment pour assurer la cohérence et l'équité du système. Les CSAP (**Commissions de Suivi des Augmentations et Promotions**) de Total devraient s'inspirer des bonnes pratiques en la matière, notamment du concept des commissions paritaires, améliorant ainsi la transparence, offrant une réelle voie de recours et répondant donc mieux aux attentes des salariés.
- **Au titre des mesures diverses**, sans gros enjeu financier pour l'entreprise, **le SICTAME demande :**
  - la  **pérennisation des dispositifs d'aide au diagnostic de performance énergétique et à l'équipement photovoltaïque ;**
  - la  **revalorisation des primes d'ancienneté et le versement au prorata de la prime à venir pour les salariés partant à la retraite ;**
  - l'ouverture d'une négociation sur  **la part ancienneté de la prime de productivité des salariés Elf Exploration Production ;**
  - l'ouverture d'une négociation  **des RAPMI (Règles Applicables au Personnel en Mobilité Internationale), intéressant les milliers d'expatriés et futurs expatriés.**

**Et pour ceux qui veulent approfondir, voir nos précédents tracts :**

- de décembre 2012 : « **Négociation Salaires ?... Injonction de Salaires plutôt !** »<sup>1</sup>
- de janvier 2012 : « **Un accord salarial sous la contrainte...** »<sup>2</sup>
- de décembre 2011 : « **La politique de Total doit encourager le travail d'équipe, clé de ses succès passés, présents et à venir...** »<sup>3</sup>

**Le SICTAME-UNSA demande pour l'ensemble du personnel des trois UES :**

**Une AUGMENTATION GENERALE de 2,5 %, avec plancher de 80 €.**

**Cette augmentation générale doit s'appliquer à tous : OETAM et Cadres, quel que soit leur niveau.**

**POUR LES MSI : une ENVELOPPE de 2 % de la MASSE SALARIALE.**

**Oui, je souhaite adhérer au SICTAME ; envoyez-moi un bulletin d'adhésion !**

Nom : ..... Prénom : ..... Adresse : .....  
.....ou courriel : ..... **A retourner au :**  
SICTAME-UNSA-TOTAL : Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71); à Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)  
à Michelet B La Défense Bureau RD 09 (01.41.35.75.93) ; au Spazio Nanterre Bureau A12013 (01.41.35.34.48)

<sup>1</sup> Accessible à l'adresse :

[http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/2012-12-10\\_Le\\_Sictame\\_vous\\_informe\\_Salaires\\_sans\\_photo.pdf](http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/2012-12-10_Le_Sictame_vous_informe_Salaires_sans_photo.pdf)

<sup>2</sup> Accessible à l'adresse : [http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/Tracts\\_2012\\_01\\_10\\_Accord\\_Salaires\\_2012.pdf](http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/Tracts_2012_01_10_Accord_Salaires_2012.pdf)

<sup>3</sup> Accessible à l'adresse : [http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/Tracts\\_2011\\_12\\_08\\_NAO\\_salaires.pdf](http://sictame-uns-total.org/upload/tracts/Tracts_2011_12_08_NAO_salaires.pdf)